

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Nunavut Maligaliurvia Legislative Assembly of Nunavut Assemblée législative du Nunavut

## COMMUNIQUÉ

## Le Forum du leadership du Nunavut procède à l'élection du président de l'Assemblée, du premier ministre et des membres du Conseil exécutif

**IQALUIT, Nunavut (le 18 novembre 2025)** - Le président de l'Assemblée législative, le premier ministre et les membres du Conseil exécutif ont été choisis aujourd'hui lors d'une réunion du Forum du leadership du Nunavut composé de tous les députés de l'Assemblée législative.

Trois députés ont accepté d'être candidats en vue d'occuper le poste de président. David Joanasie, député de Baffin Sud, a été élu président de l'Assemblée législative.

Deux députés ont accepté d'être candidats en vue d'occuper le poste de premier ministre. John Main, député d'Arviat Nord- Whale Cove a été élu premier ministre.

Neuf députés ont accepté d'être candidats en vue d'occuper un poste au Conseil exécutif. Les députés suivants ont été élus : Gwen Healey Akearok, députée d'Iqaluit-Manirajak; David Akeagok, député d'Iqaluit-Niaqunnguu; Janet Pitsiulaaq Brewster, députée d'Iqaluit-Sinaa; George Hickes, député d'Iqaluit-Tasiluk; Brian Koonoo, député de Tununiq; Cecile Nelvana Lyall, députée de Netsilik; Craig Simailak, député de Baker Lake et Annie Tattuinee, députée de Rankin Inlet Sud.

La Loi sur l'Assemblée législative et le Conseil exécutif prévoit que le premier ministre a la prérogative d'attribuer les portefeuilles ministériels.

La cérémonie d'assermentation des députés de la 7<sup>e</sup> Assemblée législative aura lieu à 10 h (HNE) le jeudi 20 novembre 2025, dans la Chambre de l'Assemblée législative. Les motions officielles visant à confirmer la nomination du président, du premier ministre et des membres du Conseil exécutif seront présentées lors de la première séance de la 7<sup>e</sup> Assemblée législative qui se tiendra le jeudi 20 novembre 2025 à compter de 13 h 30 (HNE).

La cérémonie d'assermentation et la première séance de la 7° Assemblée législative seront diffusées par l'entremise des stations locales de câblodistribution communautaire et par l'entremise des services de diffusion directe par satellite offerts par Bell (canal 513) et Shaw (canal 181). La cérémonie d'assermentation et la première séance seront également diffusées en temps réel en ligne à l'adresse <a href="https://assembly.nu.ca/webcasts">https://assembly.nu.ca/webcasts</a>. Les résidents d'Iqaluit peuvent suivre les délibérations en direct en syntonisant les stations radiophoniques FM suivantes : langue utilisée pendant les débats : 92,5, inuktitut : 94,7 et anglais : 102,1.